Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

Sainte-Justine-de-Newton, le 30 novembre 2015

Madame Sheri Young
Secrétaire,
Office nationale de l'énergie
517, 10e avenue S.-O.
Calgary (Alberta)
T2R 0A8

MAIL ROOM
SALLE DE COURIER
2015 DEC -4 P 2:12
NEB/ONE

Objet : **Important : ONÉ et ligne 9B d'Enbridge**.

Madame,

Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre transmise au Très Honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada, concernant cinq résolutions, dont vous trouverez également copie ci-joint.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Denis Perrier

p.j.

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

Sainte-Justine-de-Newton, le 30 novembre 2015

Le Très Honorable Justin Trudeau
Premier Ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Objet : **Important : ONÉ et ligne 9B d'Enbridge**.

Monsieur le Premier Ministre,

Veuillez trouver ci-joint copie de cinq résolutions, adoptées par le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton à sa séance ordinaire du 10 novembre 2015, concernant cinq sujets distincts, pour un même dossier, mais qui sont tout aussi important les uns que les autres et qui, pour ces motifs, devront sûrement être traitées avec la plus grande diligence et une attention immédiate.

Les résolutions en question sont : 15-11-15, sur la transparence de l'ONÉ, 15-11-16, sur la ligne 6B, 15-11-17, sur l'organigramme d'Enbridge, 15-11-18, sur la mise en place de plans d'urgence et 15-11-19, sur les tests hydrostatiques.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Madame Patricia Domingos, porte parole en matière d'énergie pour la municipalité qui suit le dossier depuis 2011 et qui était présente lors des audiences de l'ONÉ en octobre 2013 et a rencontré Enbridge à de nombreuses reprises et dont les coordonnées sont :

Patricia Domingos
810, montée Noire
Sainte-Justine-de-Newton, Qc.
JOP 1TO
pdomingos@live.ca
450-802-6920

.../2

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

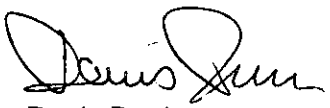

Denis Perrier

p.j.

Cc: prefet@mrcvs.ca, glbeaudoin@mrcvs.ca, rmalo@mrcvs.ca, srichard@mrcvs.ca, maire@ville.montreal.qc.ca, bdm.laval@laval.ca, g.benoit@ville.laval.qc.ca, i.dessureault@ville.laval.qc.ca,miezzoni@cmm.qc.ca,michel.rochefort@cmm.qc.ca,s.boyer@laval.ca,g.dumas@laval.ca,maire@ville.sainteustache.qc.ca, mairie@ville.repentigny.qc.ca, maire@ville.bois-des filion.qc.ca, jeanmarc.robitaille@ville.terrebonne.qc.ca, maire@tressaintredempteur.ca, mpf@qc.aira.com, mairie@ville.rigaud.qc.ca,line.allard@stpolycarpe.ca, munrivbeaudette@qc.aira.com, st-telesphore@xittel.ca, edp@hudson.quebec, mairie@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca ,rgrimaudo@ville.saint-lazare.qc.ca,caroline.st-hilaire@ville.longueuil.qc.ca, mairie@saint-lambert.ca, mairie@boucherville.ca,martin.damphousse@ville.varennes.qc.ca, mairie@ville.candiac.qc.ca, bernardgagnon@villesblg.ca, ,philippe.roy@ville.mont-royal.qc.ca, pftrent@westmount.org, e.morency@argenteuil.qc.ca , spearce@cantondegore.qc.ca, mcarriere@argenteuil.qc.ca,s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, nloiselle@mrc2m.qc.ca, j.bouchard@ville.mirabel.qc.ca ,s.mireault@ville.mirabel.qc.ca, kelbatal@mrctdb.org, porteparole@ville.mascouche.qc.ca, dpilon@mrclesmoulins.ca,bouchardj@mrclassomption.qc.ca, a.jette@stada.ca, cpeloquin@ville.lachute.qc.ca, dmartin@ville.deux-montagnes.qc.ca, c.pilon@municipalite.pointe-calumet.qc.ca, bproulx@sjdl.qc.ca, pquevillon@municipalite.oka.qc.ca, dlavigne@municipalite.saint-placide.qc.ca, gcharbonneau@villesadp.ca,richard.perreault@blainville.ca, morris.trudeau@pointe-claire.ca, georges.bourelle@beaconsfield.ca, mtutino@baie-durfe.qc.ca,phawa@sadb.qc.ca, mairie@stbruno.ca, mariecinq-mars@ville.montreal.qc.ca, catherineclementtalbot@ville.montreal.qc.ca, cdauphin@ville.montreal.qc.ca,gilles.deguire@ville.montreal.qc.ca, pierre.desrochers@ville.montreal.qc.ca, manon.gauthier@ville.montreal.qc.ca,andree.henault@ville.montreal.qc.ca, lionel.perez@ville.montreal.qc.ca, chantal.rouleau@ville.montreal.qc.ca, aref.salem@ville.montreal.qc.ca, anneminh-thu.quach@parl.gc.ca, dgenerale@cstrois-lacs.qc.ca, martine.ouellette.vachon@assnat.qc.ca, lcharlebois-soul@assnat.qc.ca, marie-claude.nichols.vaud@assnat.qc.ca, peter.schiefke@parl.gc.ca
M. Peter, Watson et Mme. Sheri Young, Office National de l'Énergie.

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton tenue le 10 novembre 2015, à 20h00 à l'Hôtel de ville, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Éric Dufresne et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence du conseiller Pierre Dubé, et sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO :

15-11-15 **Demande de transparence de la part de l'Office National de l'Énergie (ONÉ).**

CONSIDÉRANT QU'en 2013, l'Office National de l'Énergie (ONÉ) n'a pas été proactive pour informer les municipalités que des audiences auraient lieu quant à l'inversion du flux dans la ligne 9B d'Enbridge;

CONSIDÉRANT QUE les démarches d'inscription aux dépôts de mémoires ou lettres de recommandation étaient très compliquées et anormalement contraignantes;

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions aux audiences le furent encore plus, avec des envois par télécopieur, courriel et recommandés à plus de 10 personnes;

CONSIDÉRANT QU'il fallait que les intervenants se débrouillent seuls pour trouver les informations sur le site de l'Office Nationale de l'Énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT QU'en autres la Ville de Montréal, la Municipalité de Saint-Télesphore se sont vus rejetés aux audiences orales car n'ayant pas le pipeline directement sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QU'alors qu'une rencontre avec les citoyens de Sainte-Justine-de-Newton avait été demandée et agréée pour calmer leurs inquiétudes, aucune réunion n'est toujours pas prévue à l'agenda;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau directeur de Montréal, Monsieur Marc-André Plouffe est l'ancien scribwriter de Monsieur Stephen Harper;

CONSIDÉRANT QU'il a caché ce fait lors de la rencontre;

CONSIDÉRANT QU'il a aussi omis de parler de la signature de la collaboration entre la CMM et l'ONÉ;

CONSIDÉRANT QUE cette rencontre n'a eu lieu qu'avec le conseil municipal, la porte parole et un représentant de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette rencontre de 2h30, nous n'avons obtenu absolument aucune réponse à nos questions;

CONSIDÉRANT QU'un courrier adressé en février 2015 à Monsieur Watson, président de l'ONÉ, n'a toujours reçu aucune réponse;

CONSIDÉRANT QUE ce courrier a été réacheminé à Monsieur Steven Rowe le 2 octobre 2015 et qu'il reste toujours sans réponse;

CONSIDÉRANT QUE toutes les résolutions des municipalités de la MRC envoyées en septembre 2015 sont restées dans la corbeille d'arrivée de l'Office Nationale de l'Énergie (ONÉ) et n'ont pas été traitées;

CONSIDÉRANT QU'il n'a fourni aucune réponse satisfaisante en ce qui concerne les modifications des normes des tests hydrostatiques;

CONSIDÉRANT QUE nos résolutions numéro 15-07-14 et 15-09-10 sont toujours sans réponse;

CONSIDÉRANT QUE la décision de renverser le flux a été faite le 29 septembre sans que soit pris en compte les diverses résolutions concernant le sujet;

CONSIDÉRANT QUE ces tests ont été faits par la compagnie Enbridge elle-même;

CONSIDÉRANT QUE ces tests auraient dû être faits par une compagnie indépendante pour assurer la solvabilité des résultats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers de porter tous ces faits à la connaissance de toutes les instances décisionnelles, tant au niveau provincial que fédéral, et demandons à Monsieur le Premier Ministre Justin Trudeau de se pencher au plus vite sur ce dossier avant qu'il ne soit trop tard et que nous soyons face à un ou des déversements dus à la négligence et au manque d'impartialité de l'office National de l'Énergie (ONÉ).

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sainte-Justine-de-Newton
Ce 30 novembre 2015.

Denis Perrier, directeur général et
secrétaire-trésorier

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton tenue le 10 novembre 2015, à 20h00 à l'Hôtel de ville, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Éric Dufresne et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence du conseiller Pierre Dubé, et sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO :

15-11-16 **Demande à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) de justifier sa position concernant sa décision d'autoriser l'inversement du flux de la ligne 9B alors qu'elle a décrété la ligne 6B inexploitable.**

CONSIDÉRANT QU'en juillet 2010, à Marshall au Michigan, un bris de la ligne 6B entrainait un déversement important dans la rivière Kalamazoo;

CONSIDÉRANT QUE le bris de pipeline est survenu après le renversement du flux;

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2015, soit cinq années après le nettoyage n'est pas terminé;

CONSIDÉRANT QUE le coût des interventions et autres dépassent le milliard;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens n'ont toujours pas réintégré leurs habitations;

CONSIDÉRANT QUE la ligne 6B a été dans sa totalité déclaré inexploitable et irrécupérable;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle ligne a été construite pour la remplacer et mise en service en octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la ligne 9B est la ligne jumelle de la 6B;

CONSIDÉRANT QUE cette ligne 9B devrait faire l'objet d'un renversement du flux dans les prochaines semaines;

CONSIDÉRANT QUE la ligne Keystone 1 a été stoppé moins de deux ans après sa mise en service au motif que les parois étaient corrodées à 95% et semblable à des feuilles de papier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) de justifier sa position et expliquer pourquoi la ligne 6B a été décrété inexploitable dans sa totalité, d'expliquer pourquoi elle accepte que la ligne 9B qui a le même âge et qui risque le même genre d'incident puisse sans danger être remise en exploitation après près de 2 ans sans activité et avec un inversion du flux permettant au pétrole issu des sables bitumineux de circuler dedans.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sainte-Justine-de-Newton
Ce 30 novembre 2015.

Denis Perrier, directeur général et
secrétaire-trésorier

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton tenue le 10 novembre 2015, à 20h00 à l'Hôtel de ville, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Éric Dufresne et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence du conseiller Pierre Dubé, et sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO :

15-11-17 **Demande à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) de fournir un organigramme à jour d'Enbridge et de s'assurer de la capitalisation suffisante d'Enbridge pour la ligne 9B.**

CONSIDÉRANT QU'en août 2015, Enbridge Inc. a vendu ses actifs à Enbridge Income Funds;

CONSIDÉRANT QUE cette vente modifie la structure de la compagnie Enbridge 9B;

CONSIDÉRANT QUE notre requête d'avoir un fonds d'au moins un milliard a été refusé par l'Office Nationale de l'Énergie (ONÉ) au motif qu'Enbridge était suffisamment capitalisé;

CONSIDÉRANT QUE ce point était une des conditions dans l'ordonnance de l'Office National de l'Énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT QU'à notre demande à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) d'avoir un organigramme s'est soldé par la réponse « Aller le chercher sur le WEB »;

CONSIDÉRANT QUE le seul organigramme sur le WEB date de 2014, soit avant la date de la vente;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 5 novembre 2015, la seule réponse obtenue, ayant été que les avocats de l'Office National de l'Énergie (ONÉ) jugent cette vente sans incidence sans autre explication;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) de nous fournir un organigramme à jour ainsi que les conséquences de la vente quant à la capitalisation suffisante d'Enbridge pour sa ligne 9B et demandons aussi que les informations soient dans un jargon qui sera compréhensible pour tous et chacun et non un charabia juridique.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sainte-Justine-de-Newton
Ce 30 novembre 2015.

Denis Perrier, directeur général et
secrétaire-trésorier

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton tenue le 10 novembre 2015, à 20h00 à l'Hôtel de ville, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Éric Dufresne et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence du conseiller Pierre Dubé, et sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO :

15-11-18 **Demande à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) d'exiger d'Enbridge la mise en place d'un plan d'urgence avec les municipalités concernées par le pipeline 9B.**

CONSIDÉRANT QUE le renversement du flux a été accepté par l'Office National de l'Énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, comme bien d'autres, n'a toujours rien d'Enbridge concernant les plans d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'urgence n'est pas seulement un document de 1700 pages écrit par Enbridge lui-même;

CONSIDÉRANT QU'actuellement ce document est celui d'un leurre irréalisable et irréaliste;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'urgence devrait être fait en concertation avec les municipalités et les personnes concernés;

CONSIDÉRANT QUE ce plan devrait ensuite être approuvé;

CONSIDÉRANT QUE rien de tout cela n'a été fait;

CONSIDÉRANT QUE nous réfutons la validité de simulations faites par Enbridge qui ne sont que des « shows »;

CONSIDÉRANT QUE nous attendons une réelle collaboration entre les différents intervenants;

CONSIDÉRANT QUE nos inquiétudes concernant ce pipeline vieux de 40 ans sont largement fondées, ne serait ce qui au regard de ce qui est arrivé en 2010 avec la ligne 6B;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) de stopper le renversement du flux et de n'accepter celui-ci que lorsqu'entre autre cette mesure (et ce n'est pas la seule) aura été validé par toutes les villes ou municipalités où le pipeline pourrait avoir un impact en cas de rupture et déversement;

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sainte-Justine-de-Newton
Ce 30 novembre 2015.

Denis Perrier, directeur général et
secrétaire-trésorier

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton tenue le 10 novembre 2015, à 20h00 à l'Hôtel de ville, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Éric Dufresne et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence du conseiller Pierre Dubé, et sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO :

15-11-19 **Demande à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) de justifier sa position concernant les tests hydrostatiques sur la ligne 9B.**

CONSIDÉRANT QUE la décision de renverser le flux de la ligne 9B d'Enbridge a été faite le 29 septembre 2015 sans que soit pris en compte les diverses résolutions concernant le sujet;

CONSIDÉRANT QUE l'ONÉ a modifié son ordonnance du 18 juin 2015 sans aviser qui que ce soit;

CONSIDÉRANT QU'elle a effectué cette modification à la demande d'Enbridge;

CONSIDÉRANT QUE l'ONÉ a accepté le renversement du flux de la ligne 9B alors que les municipalités sont toujours en attente d'un plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles excavations ont été demandées au prétexte de maintenance alors que le pipeline est sans activité;

CONSIDÉRANT QUE nos questions concernant cette maintenance sont restées sans réponse;

CONSIDÉRANT QU'il apparaît clairement au vu des attendus ci-dessus que l'ONÉ ne joue pas le rôle qui lui est attribué;

CONSIDÉRANT QUE ces tests ont été faits par la compagnie Enbridge elle-même;

CONSIDÉRANT QUE ces tests auraient dû être faits par une compagnie indépendante pour assurer la solvabilité des résultats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers de demander de nouveau à l'Office National de l'Énergie (ONÉ) de revoir leur position concernant ces tests comme suit à notre résolution de septembre 2015 et nous fournir le nom des ingénieurs de l'ONÉ qui étaient présents sur le site de Mirabel le 22 août 2015 et qui ont supposément supervisé les travaux;

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sainte-Justine-de-Newton
Ce 30 novembre 2015.

Denis Perrier, directeur général et
secrétaire-trésorier